



Centre hospitalier de Périgueux

DG TL/MHG

DECISION N° 112 040

LE DIRECTEUR DU CENTRE HOSPITALIER

Vu le code de la Santé Publique,

Vu l'arrêté de l'Agence Régionale de Santé en date du 28 octobre 2013 nommant Monsieur Thierry LEFEBVRE, Directeur des Centres Hospitaliers de PERIGUEUX, de LANMARY et de SARLAT,

Vu l'organigramme de la Direction du Centre Hospitalier de PERIGUEUX et le poste vacant à l'IFSI et à l'IFAS, suite au départ à la retraite de Madame Carole SIEBERT, à compter du jeudi 30 mars 2017,

DECIDE

Article unique : de nommer Madame **Martine RAYNAL**, Directrice par intérim à l'IFSI et IFAS du Centre Hospitalier de PERIGUEUX, à compter du **jeudi 30 mars 2017**, et ce jusqu'au prochain recrutement d'un Directeur des Soins.

Périgueux, 23 mars 2017

Le Directeur,

Thierry LEFEBVRE



Diffusion

- dossier décisions DRH
- cadres de direction
- IFSI – Madame RAYNAL